



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-71823>

Département(s) de publication : **75, 91**

Annonce n° **26-71823**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Grand Paris Aménagement

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Logement et équipements collectifs

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : GYVY_Travaux d'aménagement des espaces publics - Phase 1 - Secteur Treille / Oiseau - ZAC Grande Borne Ouest à Grigny et Viry-Chatillon (91) - 3 lots

Description : GYVY_Travaux d'aménagement des espaces publics - Phase 1 - Secteur Treille / Oiseau - ZAC Grande Borne Ouest à Grigny et Viry-Chatillon (91) - 3 lots

Identifiant de la procédure : d033e1f3-79b3-4e56-8770-279981004400

Identifiant interne : 202600083-85

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

Principales caractéristiques de la procédure : La présente consultation est passée sous la forme d'une procédure d'appel d'offres ouvert organisée conformément aux dispositions des articles L.2124-2, R.2124-2 1° et R.2161-2 à R.2161-5 du Code de la commande publique. Le pouvoir adjudicateur se laisse la possibilité au cours de l'analyse de faire régulariser les offres irrégulières régularisables, de se faire préciser des éléments de l'offre, d'auditionner les candidats, de faire compléter ou de se faire préciser des éléments de la candidature.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45000000 Travaux de construction

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45316110 Installation de matériel d'éclairage public

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45112700 Travaux d'aménagement paysager

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Grigny et Viry-Chatillon

Subdivision pays (NUTS) : Essonne (FR104)

Pays : France

Informations complémentaires : Les prestations seront exécutées au sein de la ZAC Grande Borne Ouest à Grigny et Viry-Chatillon (91).

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 3

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 3

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Lot 1 - Voirie et réseaux divers

Description : Lot 1 - Voirie et réseaux divers

Identifiant interne : 202600083

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45111291 Travaux d'aménagement du terrain

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45112000 Travaux de fouille et de terrassement

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45112100 Travaux de creusement de tranchées

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45232130 Travaux de construction de canalisations d'eaux pluviales

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45233162 Travaux de construction de pistes cyclables

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Essonne (FR104)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 5 An

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le lot 1 est conclu à prix mixtes, définitifs et révisables. Il comprend : - Une partie qui relève des marchés publics à prix unitaires Chaque titulaire sera rémunéré sur la base des prix unitaires figurant au bordereau des prix unitaires (BPU1). La détermination de la somme s'obtient en multipliant ces prix par les quantités réellement exécutées et constatées. Les quantités estimatives prévisionnelles de chaque marché sont mentionnées dans le détail quantitatif estimatif (DQE1) du lot concerné. Ce document est non contractuel. Cette partie concerne les travaux de viabilisation et d'aménagement. - Une partie qui relève du régime des accords-cadres donnant lieu à l'émission de bons de commande, rémunérée par application d'un bordereau des prix unitaires (BPU2), tel que régi par les articles L. 2125- 1- 1° et R. 2162-1 et suivants du Code de la commande publique Cette partie est conclue sans minimum avec un montant maximum de commandes fixé à 830 000,00 € HT. L'acheteur impose aux candidats de remettre, en complément de l'offre de base, une offre variante : Réalisation des pistes cyclables en enrobés plutôt qu'en BCR et réalisation des places du marché en béton bouchardé sans matériaux recyclés. La variante constitue une offre complète se substituant, pour les prestations concernées, à la solution de base. Elle devra être présentée avec l'ensemble des pièces techniques et financières nécessaires à son analyse. Les candidats remettront ainsi obligatoirement : • une offre de base ; • une offre correspondant à la variante imposée. À défaut de remise d'une offre de base et d'une offre variante l'offre du candidat pourra être déclarée irrégulière. Le candidat devra impérativement disposer des qualifications professionnelles suivantes ou équivalent : - FNTF 2321 – Travaux de terrassements courants en milieu urbain, - FNTF 2342 – Couche de forme en matériaux granulaires pour voirie à faible trafic, parking, lotissement, plateformes, - FNTF 3421 – Revêtement enrobés classiques, - FNTF 3431 – Revêtement béton coulé en place sous circulation motorisée, - FNTF 3433 – Bétons décoratifs, - FNTF 3452 – Pavés et dalles en béton, engazonnés ou autres matériaux, - FNTF 346 – Pose de bordures, chaînettes et caniveaux, - FNTF 5118 – Construction de réseaux de canalisations d'eau à écoulement sous pression sur réseaux d'eau potable et non potable en canalisations de DN ≤ 300 mm sous pression < 25 bars en site urbanisé, - FNTF 5143 – Construction de réseaux gravitaires en site urbanisé, profondeur de tranchée de 3,50 m à 5,50 m hors nappe phréatique, - FNTF 6413 – Réseaux souterrains électriques – BT < 1 KV,

5.1.10 Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : cf. Règlement de la consultation

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3039924&orgAcronyme=d4t>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3039924&orgAcronyme=d4t>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Requise

Date limite de réception des offres : 30/09/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Justification de la durée de l'accord-cadre : La durée globale du marché est supérieur à 4 ans mais les travaux de finalisation seront réalisée sur une durée inférieure.

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Versailles

Informations relatives aux délais de recours : Les recours contentieux ouverts aux candidats sont les suivants : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ; - Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ; - Recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la

publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat. Les recours peuvent être déposés sur <https://www.telerecours.fr/> ou adressés par courrier au Greffe du Tribunal administratif de Versailles

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Versailles

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Lot 2 - Eclairage public

Description : Lot 2 - Eclairage public

Identifiant interne : 202600084

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45316100 Installation d'appareils d'éclairage extérieur

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45316110 Installation de matériel d'éclairage public

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Essonne (FR104)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 6 An

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le lot 2 est conclu à prix mixtes, définitifs et révisables. Il comprend : - Une partie qui relève des marchés publics à prix unitaires Chaque titulaire sera rémunéré sur la base des prix unitaires figurant au bordereau des prix unitaires (BPU1). La détermination de la somme s'obtient en multipliant ces prix par les quantités réellement exécutées et constatées. Les quantités estimatives prévisionnelles de chaque marché sont mentionnées dans le détail quantitatif estimatif (DQE1) du lot concerné. Ce document est non contractuel. Cette partie concerne les travaux de viabilisation et d'aménagement. - Une partie qui relève du régime des accords-cadres donnant lieu à l'émission de bons de commande, rémunérée par application d'un bordereau des prix unitaires (BPU2), tel que régi par les articles L. 2125- 1- 1° et R. 2162-1 et suivants du Code de la commande publique Cette partie est conclue sans minimum avec un montant maximum de commandes fixé à 151 000,00 € HT. Cette partie concerne les travaux de finalisation des abords des lots G1, G2, H1 et H2. Le candidat devra impérativement

disposer des qualifications professionnelles suivantes ou équivalent : - FNTF 651 – Éclairage public – Travaux neufs - QUALIFÉLEC TN3 – Travaux neufs – 25 à 50 foyers lumineux

5.1.10 Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Cf. Règlement de consultation

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3039924&orgAcronyme=d4t>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3039924&orgAcronyme=d4t>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 30/09/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Justification de la durée de l'accord-cadre : La durée globale du contrat est supérieure à 4 ans mais les prestations objet de la partie accord-cadre sont inférieures à cette durée.

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Versailles

Informations relatives aux délais de recours : Les recours contentieux ouverts aux candidats sont les suivants : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ; - Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ; - Recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat. Les recours peuvent être déposés sur <https://www.telerecours.fr/> ou adressés par courrier au Tribunal administratif de Versailles

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Versailles

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Lot 3 : Paysage

Description : Lot 3 : Paysage

Identifiant interne : 202600085

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45112700 Travaux d'aménagement paysager

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45112711 Travaux d'aménagement paysager de parcs

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45112710 Travaux d'aménagement paysager d'espaces verts

Nomenclature supplémentaire (cpv): 77310000 Réalisation et entretien d'espaces verts

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Essonne (FR104)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 9 An

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le lot 3 est conclu à prix mixtes, définitifs et révisables. Il comprend : - Une partie qui relève des marchés publics à prix unitaires Chaque titulaire sera rémunéré sur la base des prix unitaires figurant au bordereau des prix unitaires (BPU1). La détermination de la somme s'obtient en multipliant ces prix par les quantités réellement exécutées et constatées. Les quantités estimatives prévisionnelles de chaque marché sont mentionnées dans le détail quantitatif estimatif (DQE1) du lot concerné. Ce document est non contractuel. Cette partie concerne les travaux de viabilisation et d'aménagement. - Une partie qui relève du régime des accords-cadres donnant lieu à l'émission de bons de commande, rémunérée par application d'un bordereau des prix unitaires (BPU2), tel que régi par les articles L. 2125- 1- 1° et R. 2162-1 et suivants du Code de la commande publique Cette partie est conclue sans minimum avec un montant maximum de commandes fixé à 88 000,00 € HT. Cette partie concerne les travaux de finalisation des abords des lots G1, G2, H1 et H2. - QUALIPAYSAGE « Aménagement paysagers », Spécialisé - QUALIPAYSAGE « Entretien d'aménagements paysagers », Spécialisé

5.1.10 Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Cf. Règlement de consultation

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3039924&orgAcronyme=d4t>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3039924&orgAcronyme=d4t>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variante : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 30/09/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Justification de la durée de l'accord-cadre : La durée globale du marché est supérieure à 4 ans mais les prestations objet de la partie accord-cadre seront inférieures à ce délai.

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Versailles

Informations relatives aux délais de recours : Les recours contentieux ouverts aux candidats sont les suivants : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ; - Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ; - Recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat. Les recours peuvent être déposés sur <https://www.telerecours.fr/> ou adressés par courrier au Tribunal administratif de Versailles

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Versailles

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Grand Paris Aménagement

Numéro d'enregistrement : 64203694100036

Adresse postale : 11 rue de Cambrai

Ville : Paris

Code postal : 75019

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Point de contact : Département Achats et Marchés

Adresse électronique : serviceachats@grandparisamenagement.fr

Téléphone : +33140046600

Adresse internet : <https://www.grandparisamenagement.fr/>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Versailles

Numéro d'enregistrement : 17780005900012

Adresse postale : 56, avenue de Saint-Cloud

Ville : Versailles

Code postal : 78011

Subdivision pays (NUTS) : Yvelines (FR103)

Pays : France

Point de contact : Greffe du TA de Versailles

Adresse électronique : greffe.ta-versailles@juradm.fr

Téléphone : +33139205400

Adresse internet : <https://versailles.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 5a3c55e9-43fa-4825-9115-a19e3fcdcf8 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 17/07/2026 à 18:51

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 17/07/2026